



Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 9 Juin 2023

Président de séance : Mr BESANÇON Laurent, Maire

Conseillers présents : (10) : Mmes GRILLOT Isabelle et JEANDOT Julie,
Mrs BESANÇON Laurent, CHAMBARD Denis, CHAMBARD Hervé, DUC Pierre, GENTAS
Dominique, Mrs DANJEAN Pierre, DUPAS Jean Pierre et MOUREZ Jean Christophe.

Mr le Président constate que le quorum est atteint.

Conseiller excusé (1) : Mr CHEVASSUS Patrice.

Pouvoir : (1) Mr CHEVASSUS Patrice a donné pouvoir à Mr Laurent BESANÇON.

Votants : 11

Secrétaires de séance : Mr DUC Pierre

Début de séance : 18 h 30

* Le compte-rendu du Conseil Municipal (CM) du 19 mai 2023 est approuvé à l'unanimité des élus, MM. le Maire et le Secrétaire signent le registre des délibérations.

1° Délibération : Délégation pour action en justice :

Concernant l'accident survenu sur la statue de Jeanne d'Arc et le désaccord entre les assureurs des deux parties concernées, Mr le Maire demande au Conseil Municipal de confirmer la délégation permanente dont il dispose pour défendre l'intérêt de la Commune en prenant un avocat pour obtenir le remboursement de la statue par l'assureur de la Région : AXA.

Vote : 1 contre et 10 pour.

La délégation pour l'action en justice dans l'affaire de la statue de Jeanne d'Arc par Mr le Maire est validée. *Pour mémoire : délégation permanente octroyée au Maire par le Conseil municipal en date du 3/07/2020 conformément aux articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT).*

2° Élection d'un délégué et de trois suppléants (élections sénatoriales du 24 septembre 2023) :

* **Élection d'un délégué titulaire** : 1 candidat : Mr Laurent BESANÇON

Vote : 8 voix pour et 3 blancs

Mr Laurent BESANÇON est élu comme délégué titulaire aux élections sénatoriales.

* Élection de trois délégués suppléants :

Une liste unique est approuvée à l'unanimité des élus. 4 candidats : Mme Julie JEANDOT, Mr Jean Christophe MOUREZ, Mr Jean Pierre DUPAS et Mr Pierre DUC

Vote : Mme Julie JEANDOT : 5 voix

Mr Jean Christophe MOUREZ : 8 voix

Mr Jean Pierre DUPAS : 9 voix

Mr Pierre DUC : 10 voix

Mr Pierre DUC (1^{er}), Mr Jean Pierre DUPAS (2^{ème}) et Mr Jean Christophe MOUREZ (3^{ème}) sont élus comme délégués suppléants aux élections sénatoriales.

► L'unanimité des élus approuvent les élections qui viennent d'avoir lieu.

3° Commission CCBHS : Informations des délégués.

Mr MOUREZ Jean Christophe fait un point sur la commission économique : lancement d'une zone artisanale au quartier de la Tillette à Crançot, reprise de la boucherie de Ruffey-sur-Seille et point sur les démarches à effectuer en cas de panne sur internet.

4° Questions diverses :

- Concernant l'affaire du bois coupé illégalement par Mr Villet Bruno de Ladoye-sur-Seille pour un préjudice de 200€, et sur conseil de l'avocat, Mr le Maire a écrit au Procureur qui a renvoyé le dossier classant l'affaire sans suite. Le dossier sera transmis à l'avocat pour suite à donner.

- Le projet Grand Site : Visite de la Sous Préfète à Blois sur Seille le 31 mai. Une réunion est prévue en octobre avec pour ordre du jour : préservation des habitants, bon accueil des touristes, les transports, la restauration et l'hébergement.

- Le principe d'un Plan d'Urbanisme Inter Communal a été voté sur le périmètre de la Communauté de Commune Bresse Haute Seille lors d'une réunion des délégués communautaires. Les droits à construire restent très limités. Il faut favoriser les dents creuses.

- Le testeur de fuite agréé a contrôlé le réseau d'eau au village, il l'a aussi effectué aux Chaumois dernièrement. Les deux réseaux sont bons.

Fin de séance : 20 h 30

Mr DUC Pierre

Secrétaire

Mr BESANÇON Laurent

